

Décision 04-D-27 du 01 juillet 2004

relative aux pratiques de certaines chaînes de télévision à l'égard des producteurs d'œuvres audiovisuelles

Posted on: 09 juillet 2004 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), Télévision Française 1

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

TF1, Métropole Télévision

Lire

le texte intégral de la décision

74.15 Ko